

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Communication en langue anglaise			
Code	ECLG2B27CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Gladys HARDY (gladys.hardy@helha.be) Carine ARNOULD (carine.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage a pour objectif un apprentissage approfondi de l'anglais des affaires. Elle se centre donc sur l'acquisition et l'utilisation d'un vocabulaire et de structures de phrases utilisées dans les relations économiques et commerciales. Elle vise à développer la compréhension de textes et la compréhension à l'audition ainsi qu'à stimuler la production écrite et orale individuelle ou en groupe sur des thématiques économiques, commerciales et logistiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu et s'adapter à son évolution**

1.5 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**

2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue

2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit

2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

2.4 Assurer l'interface entre les différents services et interlocuteurs

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de :

- utiliser un vocabulaire adapté à l'anglais des affaires, de la logistique, à la correspondance commerciale, à la communication client
- formuler par écrit ou à l'oral des phrases en appliquant des structures grammaticales et lexicales adaptées à l'anglais des affaires et de la logistique ainsi qu'à la correspondance commerciale, à la communication client
- rédiger correctement des documents commerciaux en anglais (factures, e-mails, offres de prix, ...)
- communiquer sur des thèmes économiques ou commerciaux plus complexes que lors de l'activité d'apprentissage du bloc 1
- tenir une conversation téléphonique de base en anglais fluide et structuré avec un client fictif

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B27CLA· Communication en langue anglaise

60h / 5 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Anglais des affaires et interactivités

36 h

Correspondance commerciale

24 h

Contenu

Thèmes :

- Business English
- Presenting Information : présentation d'un produit/service, ...
- Company Structure
- Writing e-mails, letters, commercial documents, ...
- Telephoning
- Supply Chain Management (SCM) & Logistics
- Functional language
- Vocabulary file
- ...

Ouvrage : TOUATI (C.), L'anglais au bureau, Livre de Poche

Articles, vidéos et enregistrements : orientés marketing, vie professionnelle et commerciale, Business English, thèmes liés à l'actualité, problématiques diverses permettant la réflexion et la discussion, ...

Démarches d'apprentissage

- approche déductive, inductive, interactive et progressive
- théorie
- exercices dirigés
- jeux de rôles, simulations
- exposés/présentations par les étudiants (individuels ou en groupe)
- travail en autonomie de l'ouvrage de référence et évaluation(s) écrite(s)
- travail régulier à domicile
- prise de notes du vocabulaire au soin de l'étudiant

Dispositifs d'aide à la réussite

- planning d'étude
- évaluation continue
- questions-réponses
- Wallangues, BBC Learning English
- possibilités de rencontre avec l'enseignant
- ...

Sources et références

TOUATI (C.), L'anglais au bureau, Livre de Poche

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- syllabus
 - documents authentiques
 - notes de cours
 - sites internet
- <https://learnenglishteens.britishcouncil.org>
<https://www.ted.com/talks>

https://www.handoutsonline.com/members/free_downloads.php
<https://managementhelp.org/https://www.e-anglais.com/>
<https://uclouvain.be/en/node/46822>
<https://www.bbc.co.uk/learningenglish/english/features/6-minute-english...>
 - matériel audio
 - autres documents disponibles sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'ensemble des activités se base sur une *évaluation intégrée* et se compose de :

- Evaluation continue (présence, participation en classe, évaluations écrites, présentations orales, ...) = 20%
- Evaluation écrite (EVE) en janvier = 30%
- Examen écrit (EXE) = 30% et oral (EXO) = 20% en juin.

Les étudiants qui n'ont pas obtenu 10/20 à la note finale de juin auront un examen écrit (80%) et oral (20%) en août/septembre (Q3) portant sur la matière de toute l'année = 100% de la note finale de septembre. Le TJ ne sera plus pris en compte.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10	Evc	10		
Période d'évaluation	Eve	30	Exe + Exo	50	Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Les langues d'enseignement sont l'anglais et le français. La méthode pédagogique mettra tout de même l'accent sur la langue anglaise. Lors des différentes activités d'apprentissage réalisées en classe, il est attendu des étudiants qu'ils interagissent un maximum dans la langue cible.

Principe général :

La note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. Dans la mesure où cette unité d'enseignement est constituée d'une seule activité d'apprentissage, automatiquement, la note de l'activité d'apprentissage est la note de l'unité d'enseignement.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B.

La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

La matière est cumulative (tout, toujours). Aucune dispense n'est envisagée entre janvier et juin, ni entre juin et septembre.

Evaluation continue: en cas d'absence non justifiée à une interrogation du TJ ou en cas d'un travail non remis, l'étudiant obtiendra une note de zéro pour cette interrogation ou ce travail. Si l'absence est justifiée, l'étudiant doit faire parvenir au professeur une copie du certificat médical le plus rapidement possible sinon cela entraînera une note de zéro.

Evaluation du Q1: la matière évaluée n'est pas dispensatoire, l'étudiant sera à nouveau évalué sur cette même matière lors de la session d'examens de juin

Evaluation du Q2 et du Q3: toutes les parties de l'examen doivent être présentées (partie orale ET écrite). En cas d'absence non justifiée, l'étudiant obtiendra "PP" (pas présenté) pour l'ensemble de l'unité d'enseignement. Principe similaire pour l'évaluation du Q1. Le travail journalier de toute l'année n'est plus pris en compte dans l'évaluation finale du Q3.

Pour toutes les sessions: un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).